



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

JEUDI 28 JUIN 2018 A 9H00

HEMICYCLE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
57 RUE DE BABYLONE 75007 PARIS

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2018**
- II. Compte-rendu de délégations d'attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.**
- III. Ordre du jour – Délibérations :**
 1. Premier arrêt du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH).
 2. Adoption du Pacte pour une logistique métropolitaine.
 3. ZAC Olympique Plaine Saulnier et Centre Aquatique Olympique - approbation du principe du recours à l'expropriation.
 4. Organisation de la concertation préalable à la réalisation du projet du Centre Aquatique Olympique, demande à la Commission Nationale du Débat Public de désigner un garant et définition des modalités de la concertation préalable.
 5. ZAC olympique Plaine Saulnier – précisions sur les modalités de la concertation préalable.
 6. Convention de financement avec l'établissement public Paris La Défense.
 7. Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) - Diagnostic, ambitions et pistes d'intervention.
 8. Arrêt des cartes stratégiques du bruit du territoire de la métropole du Grand Paris.
 9. Diagnostic acoustique et lancement du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).
 10. Convention de financement du point noir du bruit ferroviaire de Saint-Denis - Paul Eluard.
 11. Convention de financement avec le Conseil départemental du Val-de-Marne pour la réouverture de la Bièvre à Arcueil et Gentilly.
 12. Convention avec l'EPTB Seine-Grands Lacs pour la réalisation du casier pilote de la Bassée.
 13. Convention de partenariat avec CDC- Biodiversité concernant le programme « Nature 2050 » en vue de l'appel à projets « Nature 2050 – métropole du Grand Paris ».
 14. 3ème concours des miels de la métropole du Grand Paris - Règlement du concours et convention de partenariat avec la SCA.
 15. Subvention au Forum métropolitain pour financement d'une étude sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides du Grand Paris.
 16. Actualisation du tableau des emplois.
 17. Recrutement d'étudiants sous contrat d'apprentissage.

18. Création de la commission de délégation de service public.
19. Désignation d'un représentant suppléant de la Métropole du Grand Paris au sein de l'établissement public d'aménagement Orly Rungis-Seine Amont (EPA-ORSA).
20. Désignation de représentants de la métropole du Grand Paris au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé.
21. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris à CIRCOLAB.
22. Désignation du représentant de la métropole du Grand Paris au « Partenariat français de l'eau ».
23. Désignation des représentants de la métropole du Grand Paris à la commission consultative de l'environnement de Paris-Charles De Gaulle.
24. Désignations des représentants de la Métropole dans les syndicats compétents en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
25. Renouvellement de la subvention à « Paris Europlace » pour la promotion de la place financière de Paris.
26. Conventions d'application 2018 des conventions cadres pluriannuelles conclues avec l'IAU-IDF et l'APUR.
27. ZAC des Docks à Saint-Ouen - autorisation donnée à la ville de Saint Ouen de verser des participations aux équipements publics relevant de sa compétence.
28. Convention avec l'Ecole des Ponts ParisTech.
29. Convention 2018 avec l'Agence régionale de la Biodiversité en Ile-de-France.
30. Chaire agriculture urbaine, services écosystémiques et alimentation des villes - convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 avec AgroParisTech.
31. Mandat spécial - voyage d'étude « Berlin, une approche de l'agriculture urbaine ».
32. Convention de restauration avec l'association d'action sociale en faveur des personnels de la ville de Paris et du département de Paris (ASPP) et modification de la participation employeur.

IV. Vœu

V. Points divers

Fait à Paris, le 22 juin 2018

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison